ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décentralisation

Question écrite n° 29504

Texte de la question

M. Patrick Balkany appelle l'attention de M. le ministre des sports sur la nécessité d'envisager un volet « sport » dans les différents textes de loi de décentralisation proposés par le Gouvernement. Des demandes, émanant des comités régionaux et départementaux olympiques et sportifs, ont été fortement exprimées pour que des améliorations puissent être engagées sur plusieurs axes (création en régions d'instances de concertation susceptibles d'élaborer un schéma régional des équipements sportifs, transfert aux départements de la compétence sociale, généralisation des comités départementaux des espaces, sites et itinéraires de pleine nature, transfert aux EPCI de la maîtrise d'ouvrage sur les équipement sportifs). Il lui demande donc de bien vouloir préciser ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le ministre des sports est attentif aux observations formulées par les délégués des CROS et des CDOS qui regrettent l'absence de prise en compte du sport dans les projets de loi relatifs à la décentralisation. Le diagnostic établi conjointement par le mouvement sportif et les collectivités locales à l'issue des Etats généraux du sport, réunis de septembre à décembre 2002, a confirmé l'état dans l'exercice de ses compétences actuelles. En ce qui concerne la mise en place d'instances de concertation régionales, elle peut relever de l'initiative des conseils régionaux. S'agissant de l'intervention des conseils généraux dans le domaine de l'aide aux publics défavorisés, elle est déjà autorisée par les précédentes lois de décentralisation. La généralisation des comités départementaux des espaces, sites et itinéraires des sports de nature, passe par une modification de la loi sur le sport, modification à laquelle travaille les services du ministère. Enfin, la compétence des établissements publics de coopération intercommunale (ICI) en matière de maîtrise d'ouvrage des équipements sportifs est inscrite dans le projet de loi relatif à l'organisation décentralisée de la République qui sera soumis au Parlement début 2004.

Données clés

Auteur : M. Patrick Balkany
Circonscription : Hauts-de-Seine (5e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 29504
Rubrique : État
Ministère interrogé : sports
Ministère attributaire : sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9154
Réponse publiée le : 9 mars 2004, page 1903